



de FONTVIEILLE aux ALPINES

Bulletin d'info Février 2006

Association de Sauvegarde des Sites et de l'Environnement de Fontvieille agréée par le Ministère de l'Environnement

Depuis sa création en 1971, l'ASSEF a diversifié ses préoccupations et sa « palette » est aujourd'hui le résultat d'une douce alchimie entre la préservation de notre patrimoine historique, culturel, environnemental et un lieu privilégié de pratique citoyenne.

Ce bulletin témoigne de notre champ d'action et nous espérons qu'il suscitera vos réactions.

Nous vous invitons à venir en débattre, avec les membres de notre association, à notre assemblée générale du 10 février 2006.

L'allée des pins défunts

qu'à présent les pins continuent à se raréfier.

Dans son bulletin d'octobre 2005, l'ASSEF avait manifesté son inquiétude quand au sort des pins situés à proximité du boulodrome ; les travaux réalisés, et en particulier les fondations sectionnant sans retenue les racines, nous semblaient mettre en danger la pérennité de ces arbres. Depuis, un premier arbre est mort un second le suit de près ...

La municipalité se préoccupant semble t-il enfin de la santé de son patrimoine végétal, nous annonce qu'elle a commandé une expertise ; Et elle s'empresse, avant

même la dite expertise réalisée, d'invoquer quelques hypothèses (sécheresse, champignon) pouvant être la cause de cette mortalité. Avant même les résultats connus, une chose apparaît avec la plus grande évidence :

Un arbre affaibli est, à l'image de tout autre être vivant, moins apte à résister à des conditions climatiques adverses ou à une agression parasitaire.

Tout çà pour un boulodrome auquel les boulistes continuent à préférer le champ de foire, situation qui ne devrait pas aller en s'arrangeant si par malheur l'ombrage qu'y procuraient jus-



Espérons que les platanes du champ de foire, qui verront bientôt leurs pieds cernés par le bitume, ou ceux du cours Daudet, promis à un élagage plus conséquent de la part de la municipalité qui en récupère la gestion, résisteront mieux aux agressions que leurs cousins du boulodrome.

Une forêt incombustible...

l'ASSEF l'a longtemps réclamé, l'office national des forêts l'a fait: Planter à l'ombre des pins d'une parcelle de la forêt communale, au vallon des raymonds, des jeunes plans d'arbres feuillus (chêne, érables..) destinés à se substituer aux résineux et donner à la végétation de la colline une meilleure résistance au feu.

Entre béton et bitume...

Il y avait entre champ de foire, arènes et parking du Touret, un petit bosquet qui avait le double avantage de dissimuler le coin "poubelles" et d'offrir un refuge de passage aux petits oiseaux et autres passereaux qui nous faisaient l'amitié de ne pas craindre la proximité des hommes.

Tout ce petit monde lorgnait de cet observatoire les miettes espérées de nos deux marchés hebdomadaires.

La ligue des protection des oiseaux, venait souvent y faire des visites d'observation. Ce bosquet vient d'être livré aux tronçonneuses des aménageurs .. Entre béton et bitume!

LA MARINE — Histoire

La zone qui s'étend au delà du quartier Michelet est géologiquement homogène : les couches intéressantes pour les carriers sont facilement accessibles, soit à ciel ouvert, soit à quelques mètres sous la surface. Pour cette raison, cette partie des collines fut ouverte en exploitation de carrières durant le grand boom de la pierre à Fontvieille, lorsque celle-ci était utilisée aussi bien pour les bâtiments de Marseille que pour les constructions d'Alger, entre 1850 et 1914. Ces pierres étaient acheminées par le quai de gare maintenant abandonné, de l'autre côté de la route face de l'entrée latérale du dépôt, et qui s'appelait alors « la gare des pierres ».

La pierre était exploitée, en vastes salles souterraines semblables à celles de « La Cathédrale d'Images ». Ces salles étaient soutenues par des piliers de pierre inexploités, sur trois à quatre mètres de haut. Si la couche de bonne pierre continuait au dessous, était ouvert un second niveau, identique au premier, auquel les carriers accédaient par des échelles - à la Marine, il y avait ainsi suivant les zones entre trois et cinq niveaux. Les derniers niveaux sont maintenant envahis par l'eau de la nappe phréatique - le fameux lac de la Marine. Le long des cheminées, les pierres étaient remontées par un système complexe de

poulies, actionné par des mules, quand il y avait des moyens à la vapeur. Les couches superficielles n'ont jamais été exploitées car de mauvaise qualité - aujourd'hui elles sont évacuées dans l'exploitation à ciel ouvert de « La Provençale ». Ces carrières de la Marine regorgent de graffiti de carriers exécutés à la pointe sèche, constituant un témoignage irremplaçable de la mémoire ouvrière de notre village.

Première guerre mondiale

Après la première guerre mondiale, la zone, presque entièrement exploitée, peu adaptée aux nouveaux impératifs de mécanisation, n'est plus fréquentée que par quelques artisans carriers, travaillant dans des conditions très dangereuses, qui provoquent plusieurs accidents mortels. Le propriétaire d'Estoublon alors, Gaston Lombrage, a l'idée de convertir plusieurs carrières en champignonnières qui profitent surtout du faible coût de la main d'oeuvre fontvieilloise alors en plein chômage, ce qui l'expose en 1936 à une grève très dure. Aussi, en 1938, jouant de ses relations politiques, ce même propriétaire réussit à se faire exproprier par l'arsenal de Toulon, pour stocker des obus aisément acheminables par la voie ferrée, au motif que ces carrières étaient hors de la portée des plus puissantes piè-

ces de marine de l'époque.

Deuxième guerre mondiale

Mais c'est surtout les allemands, à partir de Novembre 1942 et de l'occupation de la zone Sud, qui utilisent à plein ce dépôt, qui offre l'avantage, en arrière de la zone possible des débarquements, d'être pratiquement invulnérable aux bombardements aériens de l'époque, la pierre, trop tendre, ne transmettant pas les ondes de choc d'explosions en surface. Le 23 Août 1944 à 22:45, pour éviter de l'abandonner aux franco-américains débarqués en Provence, les allemands font sauter le dépôt de munitions avec relativement peu de dégâts - cette explosion aurait été partielle suivant beaucoup de fontvieillois qui attribuent ce sauvetage de Fontvieille à tel ou tel « bon allemand » de leur connaissance.

Après la seconde guerre mondiale, pratique, aménagé, le dépôt fournit de nombreux emplois civils dans un village où règne toujours le sous-emploi : si les plus spécialisés, comme des artificiers, sont dépêchés depuis Toulon, beaucoup de surveillants et de gardes sont recrutés dans le village - même si progressivement la quasi-totalité des postes, par souci de sécurité, a été confiée à des militaires.

LA MARINE – Derrière les barbelés

Une détestable évocation d'un Pénitencier, le peintre Léo Léléé doit rugir dans sa tombe à voir ce qu'est devenue cette route triomphale depuis les derniers travaux de clôture sur toute la longueur du périmètre de l'entrepôt de la marine.

Nous avons déjà la clôture défensive du domaine d'Estoublon. Mais depuis quelques mois des travaux importants de renforcement de la clôture de la marine ont consistés à l'abattage d'arbres, à la mise en place de frises de barbelés qui font de cette route une ligne de démarcation



L'effet visuel est évidemment détestable et pour ceux qui cherchent à soigner l'image touristique de notre village, porte des Alpilles, c'est une gifle douloureuse qui ruine tous les efforts de promotion fait par ailleurs.

Mais beaucoup se disent aussi que ces travaux importants de protection se justifieraient par une augmentation des quantités ou de la dangerosité des explosifs stockés ? Rappelons qu'en périphérie des périmètres de sécurité de cet établissement se trouvent des habitations, un terrain de camping et

un centre médico-pédagogique pour enfants.

N'importe quel établissement dangereux classé, qu'il relève de la directive SEVESO ou pas se doit de justifier de la nature des dangers et des protections mises en oeuvre auprès des autorités civiles (par exemple par des POI et PPRT) et des populations riveraines, (par exemple par les CLIC)

Nous comprenons la nécessité d'une discrétion militaire mais on sait depuis l'accident d'AZF ce que valent les assurances et que le risque zéro n'existe pas. Militaire ou pas le risque imposé aux populations doit faire l'objet d'un contrôle citoyen.

Directive SEVESO : Directive incitant les Etats européens à se doter d'une politique commune en matière de prévention des risques industriels majeurs.

POI: Plan d'opération interne

PPRT: Plan de prévention des risques technologiques

CLIC : Comités locaux d'information et de concertation

Le CLIC permet une meilleure communication entre le public et les industriels (décret récent du 1er février 2005).

A.S.S.E.F. à Monsieur le Directeur de l'établissement de la Marine Nationale.

Monsieur le Directeur,

Les salles et galeries des anciennes carrières d'exploitation de pierre que votre établissement utilise, pour des stockages, comportent des gravures et inscriptions gravées à la pointe sèche par les ouvriers carriers qui travaillaient à l'extraction des blocs de pierre.

Ces inscriptions représentent une page de l'histoire sociale de notre village que nous souhaiterions immortaliser par une série de photographies.

Nous nous tournons vers vous pour obtenir l'autorisation de réaliser une campagne de photographies par un professionnel, sous votre surveillance bien entendu, et dans le strict respect des règles que vous lui imposerez.

Ces photos pourraient faire l'objet d'une édition et d'une exposition photos auxquelles le nom de votre établissement serait associé si vous le souhaitez.

Dans l'espoir d'une réponse positive, veuillez agréer.... Le Président, D.Bertrand

Saint Victor

Tellement imprécises étaient alors les limites, qu'il survenait souvent au Moyen Age qu'un terrain fût donné deux fois à des institutions ecclésiastiques différentes. C'est ce qui survint aux marais d'entre Arles et Fontvieille, une première fois concédés aux moines de Montmajour par des proches du comte de Provence, et une seconde fois donnés à l'abbaye de St Victor de Marseille par le vicomte de Marseille. Tout cela donna lieu en Arles à un débat contradictoire le 12 Août 1040 devant le comte de Provence et la noblesse locale, avec des représentants des deux monastères : St Victor renonça à toute prétention sur ce qui serait ensuite appelé Fontvieille, et en échange, Montmajour céda tous ses droits à (Port-de-)Bouc.

Mais St Victor avait eu le temps de lancer la construction de deux édifices, ensuite récupérés par Montmajour. Le plus récent, achevé au début du XIème siècle, est la chapelle St Jean, au delà du cimetière. Le plus ancien, datant du Xème siècle, est la chapelle St Victor, dont les ruines se dressent sur la colline qui surplombe Fontvieille depuis la route d'Arles (D 17). La présence de bâtiments annexes prouve qu'on avait conçu l'ensemble comme un prieuré, ensuite désaffecté de cet usage en passant dans le patrimoine de Montmajour, trop proche pour qu'on songeât à détacher un moine. Autour de St Victor se rassemblait un hameau du même nom, qui fut la première agglomération de Fontvieille, et qui

était pourvu, comme ensuite le hameau de Castellet, côté marais d'un « port » - entendez un débarcadère pour barques à fond plat.

Si les ruines de l'église sont impressionnantes, les capacités intérieures en étaient des plus limitées, puisqu'au XVIIème on les avait mesurées l'équivalent de 10 mètres sur 2,5. C'est ce qui permet de comprendre qu'on attribuait le nom d' « ermitage » à cet édifice dont les deux murs, Est et Ouest, de l'église, s'effondrèrent en 1923. Ce que nous avons préservé témoigne de fresques et de décorations exubérantes, aux antipodes du style de Montmajour, très proche des cisterciens. Au total, nous avons là un des édifices les plus endommagés mais les plus émouvants du patrimoine fontvieillois.

DERNIERE MINUTE

Le moulin Favier livré aux promoteurs

Le moulin Favier est une imposante construction dotée d'un étage et d'un grand terrain, ouvrant à la fois corniche des Blocs et avenue Frédéric Mistral. Elle abrite en son rez-de-chaussée voûté un moulin à huile fonctionnant à la vapeur, témoignage d'archéologie industrielle irremplaçable et en parfait état. C'est là l'édifice, idéalement situé, que tous les maires depuis vingt ans avaient proclamé vouloir acheter dès sa mise en vente. Un projet immobilier est en train de se finaliser et risque de provoquer, en plus de la perte d'un monument inestimable, la transformation irréversible de la " Corniche des blocs ".

Le maire de Fontvieille, interrogé, dit « ne pas pouvoir et ne pas vouloir préempté ».

A t-on exploré toutes les solutions et partenariats possibles alors qu'on se plait à dire que l'ensemble des investissements et acquisitions sont financés à hauteur de 80% dans notre village ? L'Histoire s'en souviendra !

L'assemblée générale se tiendra le 10 Février 2006

A partir de 18h00 à la Maison des Associations

Un apéritif clôturera cette assemblée

Renouveler votre adhésion

J'adhère à l'A.S.S.E.F pour l'année 2006

Prix 10 EUROS

Mr Mme Melle.....

Adresse.....

A expédier à : **A.S.S.E.F** Chemin du paty 13990 Fontvieille